Présents : Filippo Santambrogio, Marianne Akian, Philippe Bich, Loic Bourdin, Sonia Cafieri, Olivier Cots, Nicolas Couellan, Olivier Fercoq, Vincent Leclere, Victor Magron, Panayotis Mertikopoulos, Guillaume Vigeral.

1. État d'avancement de l'organisation des journées SMAI-MODE 2020 (Marianne)

Le site web de la conférence est https://smai-mode2020.inria.fr/ Il vient juste d'être présentable, et n'était donc pas encore autorisé aux moteurs de recherche. C'est maintenant fait. Le poster est prêt et a été présenté lors de la conférence FGS.

Le site web présente la conférence, les dates importantes, les comités et les conférences plénières.

Rappelons qu'il y aura cinq conférenciers pléniers. Suite aux discussions lors de la réunion précédente, il y aura aussi une conférence plénière ouverte à un plus large public (plutôt des doctorants) donnée par le lauréat du prix Jean-Jacques Moreau, Francis Bach. Cette conférence remplacera la conférence grand public qui avait lieu certaines années.

Afin de réduire les coûts, les repas de midi seront pris à la cantine d'EDF.

Pour le moment les montants récoltés ou à récolter auprès des institutions ne sont pas suffisants. Il reste encore des demandes en cours.

Afin de récolter une partie des frais d'inscription, correspondant à peu près aux frais des repas de midi, une convention entre l'inria et la smai sera rédigée.

2. Lettre MODE (Olivier)

Il y a eu quelques retard dans les envois de la Lettre Mode. Olivier demande si il ne faut pas nettoyer la liste d'envoi. Il remarque aussi qu'il a reçu moins d'informations que d'habitude. Doit-il faire un appel aux membres du comité pour récolter des infos?

Le site web de MODE a été mis à jour récemment avec la dernière lettre Mode.

3. Finances (Mounir, Filippo)

Il reste 22000 euros sur le budget du groupe SMAI MODE. Cet argent provient des bénéfices obtenus lors des organisations des journées MODE. Il peut être utilisé pour financer des sessions spéciales lors des congrès de la SMAI (tous les 2 ans). il faudra aussi financer tous les 2 ans le prix Jean-Jacques Moreau (1500 euros de la part de SMAI-MODE) et le prix du meilleur poster lors des Journées Mode d'un montant de 500 euros. Marianne demande comment ce prix sera payé. Philippe qui a été responsable financier (avant Mounir) pense que celui-ci pourra faire directement un chèque.

Les membres présents sont d'accord pour que l'argent du groupe puisse aussi être utilisé pour rembourser les frais de déplacement des membres de province qui peuvent et souhaitent venir assister à la réunion du groupe en présentiel à Paris.

4. Règlement du Prix Moreau

Suite à l'attribution du premier prix Jean-Jacques Moreau en juin, les membres du jury ont suggéré des modifications qui ont déja été discutées lors de la dernière réunion du groupe.

Concernant les critères d'attribution du prix, le comité de liaison propose de faire enlever le critère qui demande à avoir publié dans des revues et conférences en optimisation, car beaucoup de travaux d'optimisation sont publiés dans des revues généralistes. Le seul critère acceptable est d'avoir publié des travaux d'optimisation.

Concernant les règles de composition du dossier, nous proposons de maintenir les deux possibilités de candidature : présentation par le candidat lui même ou par une autre personne. Pour ne pas discriminer les candidats et étant donné que certains membres du jury ne sont pas francophones, le comité propose que le CV puisse être en français ou en anglais.

Concernant la gestion des conflits d'intérêt, nous pensons qu'il est difficile de contacter à l'avance des suppléants mais nous proposons de pouvoir modifier la liste des membres du jury après connaissance des

candidats. En particulier, il faudra demander aux membres du jury de déclarer leurs conflits d'intérêt et que ceux-ci soient définis à partir de définitions existantes pour d'autres jurys extérieurs à la smai, tels les commissions de spécialistes.

Pour pallier à l'absence de candidatures féminines, le comité propose à ce que la SMAI et la SMF envoient une lettre à chaque candidate femme potentielle.

5. Statuts et règlement du groupe

Nous n'avons pas trouvé de réglement intérieur du groupe MODE. Le groupe fait partie de la SMAI qui est une association loi 1901 et a elle même un réglement intérieur. Il faudrait savoir ce qui est dit des groupes sur ce réglement intérieur. Comme le groupe n'est pas lui-même une association, les fonctions de président, trésorier et secrétaire sont remplacées par les fonctions de responsable, responsable financier et secrétaire. Mais on ne connait pas les règles d'élection de ces responsables (tous les ans?). Parmi les autres groupes, le groupe MAS a un réglement intérieur propre publié sur la page web du groupe. Il faudra vérifier qu'il n'y a pas déja de réglement intérieur et dans ce cas en rédiger un.

6. Activités à financer

Le groupe a déja financé (à hauteur de 1000 euros) des journées thématiques communes avec d'autres groupes de la SMAI qui ont lieu généralement à l'IHP. Il faudrait en proposer d'autres et en particulier une journée commune avec la ROADEF. Il finance aussi à hauteur de 4000 euros des sessions sur sa thématique lors des congrès SMAI (tous les 2 ans).

7. Agenda pour 2020

Lors des Jounées Mode 2020, du 25 au 27 mars, il y aura une AG du groupe qui remplace donc une réunion du comité de liaison. Il faudrait organsier une réunion entre le 16 décembre et le 15 janvier, puis une réunion en juin. Ces réunions seront fixées après envoi d'un doodle.

8. Divers

- **8.1.** Il faudrait réflechir au lieu des prochaines Journées Mode 2022. On avait pensé initialement à Lyon et à ce que Filippo participe à l'organisation de ces journées. Mais comme il est responsable du groupe ce n'est plus possible. Il faudrait impliquer d'autres collègues de Lyon qui puissent être responsables de ces journées. Une autre possibilité serait de proposer à ce que les journées aient lieu à Perpignan.
- **8.2.** Le logo de MODE est très ancien, on pourrait refléchir à un nouveau logo. Chacun peut faire des suggestions de nouveau logo.
- **8.3.** Olivier Fercoq demande si on ne pourrait pas organiser un voyage en bateau lors de déplacements groupés de chercheurs à une conférence de l'autre coté de l'Atlantique (US surtout), avec organisation aussi de réunions de travail sur le bateau.